

## SOCIÉTÉ

# Un nouveau centre pour les sans-abri ouvert à Fribourg

*«La Tuile» est le nom du centre d'hébergement qui s'est ouvert hier soir, à la route de Bourguillon. Les organisateurs comblent une lacune sociale.*

**D**'une capacité de dix-huit lits, le centre d'hébergement d'urgence «La Tuile» a été créé «pour pallier un manque au niveau de l'aide sociale dans la ville de Fribourg», déclare Martin Hosek, président du comité d'organisation. Ce centre se distingue de lieux comme «Le Tremplin», où l'on accueille plutôt des toxicomanes. Les gens qui viendront à «La Tuile», ne seront pas forcément des victimes de la drogue. Pourront y avoir accès des chômeurs en fin de droit, des femmes battues ou encore des gens qui sortent de prison. Pour Martin Hosek, il s'agit avant tout de créer un «lieu d'accessibilité facile», pour les gens qui se trou-

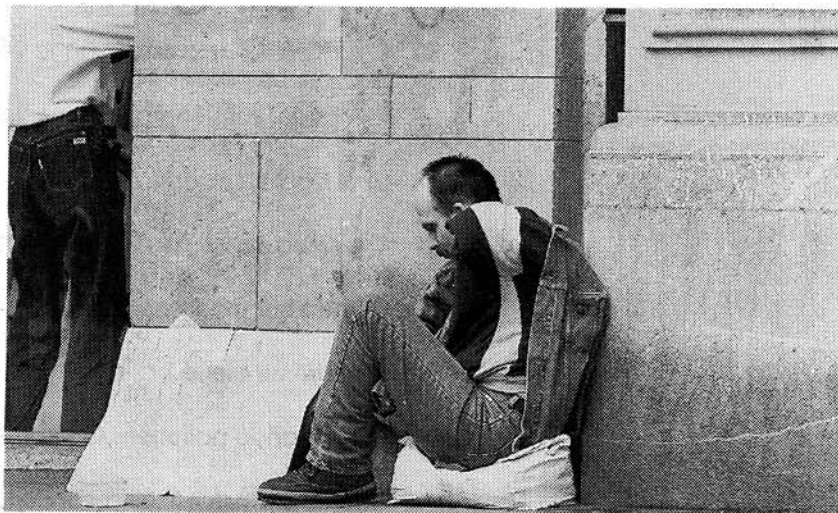
vent à la rue, subitement. A «La Tuile», ils trouveront un lit et un repas pour 7 francs par jour, pendant une durée maximum de 3 mois.

#### PEU DE MOYENS

L'organisation du même nom qui a eu l'idée de créer ce centre a dû lutter ferme pour qu'il voie le jour. Le projet, présenté en mars 1991, n'avait pas remporté grand succès auprès des autorités communales: «Nous avons eu des contacts avec Madeleine Duc et Casimir Noël», commente Martin Hosek, «mais nous n'avons rien pu obtenir au niveau financier. Comme subvention, nous n'avons reçu que 50 000 francs de l'Etat de Fribourg,

dont il ne nous reste que 4500 francs! Mais nous tenons bon. La preuve: nous sommes parvenus à créer une infrastructure acceptable malgré nos pauvres moyens. Heureusement, du côté de l'Office fédéral de la santé publique, il y a 100 000 francs à espérer. Mais rien n'est encore signé».

Les «murs» du numéro 1 de la route de Bourguillon – gracieusement mis à disposition par la Croix-Rouge fribourgeoise – ne sont pas tout. L'encadrement des sans-abri sera assuré par 14 personnes rémunérées à raison de 100 francs par nuit et qui sont issues, pour la plupart, de la chaire de travail social de l'Université de Fribourg. Tout a été prévu pour que les cas «difficiles» soient gérés au mieux. On a créé notamment une permanence de nuit assurée par deux personnes. Le jour, le centre sera évacué dès 9 h. et ne rouvrira que sur le coup des 19 heures. «Il faut éviter que les gens ne s'installent», commente Martin Hosek, «La Tuile» doit rester un lieu de passage». Le règlement interne exclut toute violence et consommation de drogue, sous peine d'expulsion. Se basant sur une étude menée de concert avec la chaire de travail social de l'Université de Fribourg, les organisateurs de «La Tuile» ont sondé une trentaine d'institutions travaillant pour les déshérités. Sur le nombre, 21 ont émis le besoin d'organiser un tel centre, évaluant le nombre de sans-abri à 500 par année. A «La Tuile», on a tablé sur un taux d'occupation de 8 à 12 lits en moyenne.



La Tuile se veut un refuge pour les déshérités. Ex-Press

PAS